

Pour toutes informations sur notre volet social, pour lire ou relire nos communications, avec vos représentants, pour adhérer en ligne, rendez-vous sur notre Site Internet : www.syndicat-unifie-caz.fr

SU 06 /20

Nice, le 14 novembre 2020

Pandémie Covid-19 : Des avancées plutôt que des gesticulations !

Lors du premier confinement, le virus circulait peu et nous n'avions pas d'équipement.

Aujourd'hui, le virus circule activement sur notre territoire et notre entreprise dispose des équipements nécessaires assortis d'une expérience individuelle et collective.

Les solutions doivent donc être adaptées à cette situation.

Une partie des mesures que nous avons obtenues lors de notre négociation sur l'accord sur la prise des congés a donc été reconduite et complétée à notre demande.

Les premières mesures issues des échanges entre vos représentants et la direction

- 1) Télétravail massif sur les fonctions du siège.
- 2) Télétravail deux jours par semaine pour les CAFF et la Banque du Dirigeant.
- 3) Accompagnement et monitorat en agence : Prioritairement à distance mais certaines actions de monitorat peuvent se faire en présentiel avec respect strict des mesures barrières et validation du DA.
- 4) Report ou formation à distance lorsque c'est possible.
- 5) Possibilité de filtrer ou de fermer le rideau agence à l'initiative du DA en fonction de l'effectif ou des circonstances.
- 6) Réduction de la pause méridienne à 30 minutes de tous les salariés avec un départ anticipé en fin d'après-midi.
- 7) Reconduction de la campagne pendant la période de versements de la CAF.
- 8) Recommandation forte pour organiser la majorité des rendez à distance.

Les mesures obtenues peuvent encore être améliorées ou étendues en relation avec l'évolution de la pandémie et les remontées du terrain. Le dialogue avec la direction continue afin de trouver les voies et les moyens.

De nouvelles avancées

Lors de la réunion du CSE de jeudi 12 novembre, en réponse à nos interventions, le télétravail a été ouvert un jour par semaine aux Centres Patrimoniaux et aux CCPro équipés d'un ordinateur portable et d'un téléphone.

Nous allons continuer nos échanges afin d'élargir, de manière maîtrisée, le télétravail à l'ensemble du réseau commercial. Le système « Remote PC » mise en place lors du premier confinement ne garantit plus un niveau de sécurité suffisant. La CECAZ a déjà budgété l'achat d'ordinateurs portables en 2021 afin de pallier les failles du système « Remote PC ».

Nous avons opté pour un dialogue constructif qui permet la mise en place de mesures adaptées à la situation.

Nous allons continuer dans cette voie et proposer des solutions innovantes, notamment pour le réseau commercial.

Aujourd'hui, rompre le dialogue avec la Direction et s'engager sur une voie juridique sans issue, n'est certainement pas la bonne solution.

Le Syndicat Unifié UNSA n'hésitera pas à utiliser des outils juridiques si la situation l'exige mais nous le ferons dans la concertation, si possible avec l'ensemble des autres Organisations Syndicales et après avoir épuisé les voies de la négociation.

Le Bureau du Syndicat Unifié-UNSA.